

APPLICATION DE LA POLITIQUE CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

Rapport du président-directeur général au Conseil d'administration de l'établissement et à la Commission sur les soins de fin de vie* (Loi 2, Chapitre III, art. 8)

Exercice : Rapport 10 décembre 2016: Reddition de compte prévue à l'article 8 de la Loi concernant les soins de fin de vie CISSS de Chaudière-Appalaches

du 10 juin 2016 au 10 décembre 2016

Activité	Information demandée	Site ou installation				Total
		Centre hospitalier	CHSLD	Domicile	Maison de soins palliatifs	
Soins palliatifs et de fin de vie	<p>Nombre de personnes en soins palliatifs et de fin de vie en centre hospitalier de courte durée pour la période du 1er juin 2016 au 30 novembre 2016 inclusivement.</p> <p>Informations complémentaires: <u>Montmagny</u> : données fournies pour la période du 1/06 au 15/10, codification non terminée pour la période 15/10 au 30/11. <u>Alphonse Desjardins</u> : source Med Echo. Données fournies pour la période du 1/06 au 20/08, codification non terminée pour la période du 20/08 au 30/11. <u>Thetford Mines</u> : source Med Écho, Med GPS. Données fournies pour la période du 1/06 au 1/08, codification non terminée pour la période du 1/08 au 30/11. <u>Etchemins</u> : Non inclus, pas d'hôpital. <u>Beauce</u> : données disponibles pour la période 1/04 au 30/04, codification non terminée pour la période du 1/06 au 30/11. Le portrait actuel ne nous permet pas de couvrir la période demandée pour le rapport du président-directeur général.</p>	216				216
	<p>Nombre de personnes en soins palliatifs et de fin de vie en centre d'hébergement et de soins de longue durée pour la période du 1er juin 2016 au 30 novembre 2016 inclusivement.</p> <p>Informations complémentaires : <u>Thetford</u>: source MediPatient(Impromptu) <u>Etchemins</u> : source MediPatient+ et la tenue d'un registre en excel. Les autres secteurs non pas émis de commentaires.</p>		209			209
	<p>Nombre de personnes en soins palliatifs et de fin de vie à domicile pour la période du 1er juin 2016 au 30 novembre inclusivement.</p> <p>Informations complémentaires : <u>Montmagny, Etchemins, Thetford, Beauce, Alphonse Desjardins</u> : source I-CLSC, variante possible dans la saisie des données.</p>			763		
	<p>Nombre de personnes en soins palliatifs et de fin de vie en maison de soins palliatifs pour la période du 1er juin 2016 au 30 novembre 2016 inclusivement.</p> <p>Informations complémentaires : Maison de soins palliatifs du Littoral (Lévis) et Maison de soins palliatifs Catherine de Longpré (St-Georges de Beauce).</p>				180	180
Sédation palliative continue	Nombre de sédations palliatives continues administrées			26		26
Aide médicale à mourir	Nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées			21		21
	Nombre d'aides médicales à mourir administrées			14		14
	<p>Nombre d'aides médicales à mourir non administrées et les motifs.</p> <p>Informations complémentaires :</p>	7				7

Notes du tableau

* Le rapport du président-directeur général doit être transmis au conseil d'administration de l'établissement et à la Commission sur les soins de fin de vie tous les six (6) mois à partir de la date d'entrée en vigueur de la Loi 2, et ce, pour 2 ans (Loi 2, art.73). Les dates de transmission du rapport aux instances concernées sont les 10 juin 2016, 10 décembre 2016, 10 juin 2017 et 10 décembre 2017.